

► Infirmier de santé au travail

► Objectifs

- Être capable de se situer dans le milieu du travail par la connaissance et la compréhension du cadre économique, juridique, organisationnel et relationnel du dispositif de santé au travail
- Être capable de participer à l'identification et l'évaluation des facteurs de risque pour la santé liés aux conditions de travail
- Connaître et comprendre, savoir identifier et évaluer les interrelations entre travail et santé humaine
- Être capable de participer à l'identification et à l'évaluation des besoins de santé tant au plan individuel que collectif dans l'entreprise
- Être capable de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de prévention de santé au travail, incluant les soins d'urgence et les plans d'intervention en cas de risque pour l'environnement
- Connaître les éléments de gestion d'un service de santé au travail
- Développer des aptitudes au travail en équipe, à l'auto-entretien des connaissances, aux actions collectives et d'éducation et de promotion de la santé en milieu de travail
- Utiliser les compétences acquises

► Programme

Module 1 L'environnement humain, social et juridique de la santé au travail (35h)

Période : Novembre
Lieux : Caen

Module 2 Évaluation des risques (35h)

Période : Janvier
Lieux : Rouen

Module 3 Promotion de la Santé - Épidémiologie (35h)

Période : Mars
Lieux : Caen

Module 4 Pathologies professionnelles (35h)

Période : Mai
Lieux : Rouen

Module 5 Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi (35h)

Période : Juillet
Lieux : Caen

Module 6 Pratique infirmière en santé au travail (35h)

Période : Septembre
Lieux : Rouen

Un stage de 12 semaines pour les infirmiers sans expérience en santé au travail.

► Public concerné & Pré-requis

- Cette formation s'adresse aux infirmiers diplômés d'état exerçant ou souhaitant exercer dans un service de santé au travail
- Minimum requis exigé : DE d'infirmier

► Durée de la formation

- Le programme de formation commence en octobre et se termine en octobre de l'année suivante par la soutenance du mémoire de fin d'étude.

► Modalités d'organisation

- Les cours sont répartis dans 6 modules, avec environ un module d'une semaine tous les deux mois, en alternance à Caen et à Rouen.

► Évaluation et sanction de la formation

Évaluation/sanction de la formation :

L'évaluation porte sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation).

L'évaluation comprend :

1. La participation obligatoire aux modules d'enseignements.
2. La réalisation des travaux d'application à l'issue de chacun des 5 premiers modules d'enseignement.
3. La soutenance d'un mémoire de fin d'étude.
4. La soutenance d'un mémoire de fin d'étude.

Évaluation de la formation par le participant :

- L'évaluation porte sur la mesure de la satisfaction du participant sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Questionnaire d'appréciation

► Infirmier de santé au travail

► Qualité des formateurs

Les principaux formateurs sont :

Professeur Jean-François GEHANNO
PU-PH de médecine du travail, CHU de Rouen

Professeur Bénédicte CLIN GODARD
PU-PH de médecine du travail, CHU de Caen

Docteur Laetitia ROLLIN
MCU-PH de médecine du travail, CHU de Rouen

Madame Morgane BRASSEUR
Infirmière en Santé au Travail, CHU de Rouen

Madame Noémie PERROCHE
Infirmière en Santé au Travail, Ma Santé Pro, Rouen

Madame Frédérique FOUCHARD
Cadre de santé, CH Valognes

Madame Patricia LE TAILLANDIER DE GABORY
Infirmière Coordinatrice en Santé au Travail, Caen

Madame Alexandra ANNE
Infirmière en Santé au Travail, fondatrice du Bon Sauveur, Picauville

► Responsable pédagogique

Pr Jean-François GEHANNO
Professeur des universités - Praticien hospitalier
CHU de Rouen
jf.gehanno@chu-rouen.fr
diu.infirmiere.santetravail@univ-rouen.fr

► Moyens pédagogiques

Cours présentiels avec remise de documents pédagogiques

- Analyse de cas et de pratiques à l'occasion des modules d'enseignements
- Travaux de groupes avec rendu à l'oral
- Travaux d'application
- Mémoire de fin d'étude, avec accompagnement personnalisé au cours de la formation

► Spécifique FOAD

Nature des travaux demandés au stagiaire & temps estimé pour les réaliser

- Entre chaque module, les stagiaires doivent produire un travail écrit ou un diaporama qui sera présenté à l'oral. Ces travaux sont individuels ou en groupe.

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD

- Les étudiants sont suivis individuellement à chacun des regroupements pour évaluer leur avancée dans l'acquisition des connaissances.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire

- Les cours sont assurés par des enseignants hospitalo-universitaires de médecine du travail de Caen et Rouen, par des infirmières de santé au travail ayant bénéficié de la formation (DIUST ou licence professionnelle de santé au travail) et par des professionnels de terrain (médecins du travail, psychologues, intervenant en prévention des risques professionnels, ingénieur conseil de la CARSAT).
- Les cours sont l'occasion pour les stagiaires de discuter avec les enseignants et l'équipe pédagogique.
- Les membres de l'équipe pédagogique sont de plus joignables par mail ou téléphone entre les périodes de regroupement.

Renseignements et candidature	Secrétariat : Céline DAVO Tél. : 02 32 88 82 85 celine.davo@chu-rouen.fr CHU de Rouen Service de Santé au Travail 1 rue de Germont 76031 Rouen cedex
Durée	240h en centre et 70h de projet tutoré
Tarif	Sur cfa-cfc.univ-rouen.fr rubrique 'nos tarifs'
Lieux	Les enseignements seront répartis par moitié entre Caen et Rouen. CHU de Rouen - Pôle des formations et Recherche en Santé Boulevard Gambetta 76182 Rouen cedex Université de Caen - Faculté de Médecine 2 rue des Rochambelles 14000 Caen